

# LETTRE OUVERTE DU COLLECTIF DE VITRY

Les conditions de travail à l'agence Pôle Emploi de Vitry-sur-Seine ne cessent de se dégrader et atteignent à ce jour un seuil qui ne peut souffrir plus de tolérance de la part de ses agents !!!!

Manque de place, manque d'effectifs, manque d'agents et de personnel formés et qualifiés pour effectuer les actes métiers liés à l'indemnisation des demandeurs d'emploi, locaux et conditions d'accueil des demandeurs et des salariés flirtant avec l'indécence !...

Notre niveau de saturation et d'exaspération fait de ce courrier un ultimatum pour nous trouver une solution rapide et nous fournir enfin des conditions décentes de travail. Nous espérons vivement que vous prendrez la mesure du désarroi, de l'exaspération, de la saturation dont nous faisons l'objet, en conséquence de quoi nous serions contraints d'agir en proportion du manque de considération et du sentiment de maltraitance que nous subissons.

Nous osons espérer que ce courrier appellera une réponse de la part de nos instances de direction et des acteurs impliqués dans la résolution de ce(s) problème(s).

Nous arrivons à la situation paradoxale suivante :

**53 agents à effectif complet pour 31 postes informatiques  
opérationnels sur site  
(soit 22 agents sans certitude de trouver un poste en arrivant sur  
leur lieu de travail le matin) !**

**Nous sommes donc en sous-effectif pour effectuer correctement notre travail d'accompagnement et d'indemnisation des demandeurs inscrits (dont le nombre croît quotidiennement). Nous sommes, en parallèle, logés dans des locaux trop étroits, ce qui nous oblige à occuper des postes de fortune en agence (salles aveugle : salle d'atelier, de réunion et « bureau » AST) et à reprendre des va-et-vient sur le site de Choisy-le-Roi (1<sup>er</sup> et 6<sup>ème</sup> étage) transformé en annexe temporaire (il y a du provisoire qui dure !...).**

Et pourtant, se disant conscient des problèmes que nous rencontrons, notre employeur nous demande de continuer de travailler dans des conditions aussi précaires et difficiles, en faisant fi de la souffrance engendrée par de telles conditions pour les agents.

Cette situation paradoxale est incompréhensible et mène à des **situations absurdes et invivables** !

La direction a décidé de réunir des agents sur des sites dont elle est censée avoir au préalable évalué les capacités d'accueil et qui ne garantissent pas l'accueil des salariés et des demandeurs. A cela s'ajoute un manque de compétences logistiques et de gestion prévisionnelle.

La direction ne fournit pas à ses salariés et à ses usagers des conditions de travail décentes, provoquant souffrance et mal-être grandissants chez les agents, ainsi qu'une incapacité à effectuer le travail quotidien : pas de poste de travail = pas possibilité de travail ...

Faut-il en tirer la conclusion que la direction est insensible à la situation et ne mesure pas l'impact de ses choix sur les agents ?

Il n'est pas normal que nous subissions les choix de la direction et que nous ne puissions pas exercer nos métiers, déjà difficiles et dans un climat social tendu !

**Tant qu'une solution ne sera pas apportée à ce problème d'accroissement de la capacité d'accueil des demandeurs et des effectifs, la direction se doit d'adapter l'activité (allongement des délais pour le traitement des dossiers, EID...) en fonction des moyens mis à disposition des agents.**

Nous ne pouvons plus gérer des situations intenable et cette souffrance quotidienne. Nous faisons face à l'autisme d'instances qui ne répondent pas aux appels au secours répétés de ses salariés qui, tant bien que mal, mettent un point d'honneur à remplir leur mission de SERVICE PUBLIC !

Il est à craindre que cette exaspération, et la fatigue que génèrent ces conditions de travail, n'aboutissent à un conflit incontrôlable dans des situations d'accueil (avec un flux important, rappelons-le).

Faute de réponse sous 10 jours, nous nous réunirons de nouveau pour décider des suites à donner.

Courrier signé par :

31 agents de Vitry